on s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Jeurnal

sur la poste

et chez tous les libraires

# POLITIQUE, LITTERATURF, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'EGHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

#### INSERTIONS

#### RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédactica des surpress

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis cont. aire L'abonnement doit être payé d'avance

# Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

#### SAUMUR, 9 OCTOBRE

Nous publions aujourd'hui en 2º page la Liste complète de l'État-Major de l'École de cavalerie, suivie des Divisions d'Ossiciers et de Sous-Ossiciers qui viennent de commencer leurs cours à Saumur.

## BULLETIN

Le monde politique s'occupe de la rentrée des Chambres, et les officieux paraissent très rassurés. L'horizon est clair, disent-ils, le budget sera facilement voté à la Chambre et au Sénat pour le 25 décembre. L'émission de l'emprunt aurait lieu du 10 au 15 janvier, et M. Rouvier, consolidé comme ministre des finances, présenterait dès le mois de janvier le budget de 1892, qui contiendrait d'importantes réformes.

L'horizon est-il aussi clair qu'on le prétend? Les officieux aperçoivent bien trois petits nuages sur leur ciel d'azur, mais de petits nuages blancs, légers flocons, qui sont plutôt un ornement qu'une tache.

Ces trois petits points blancs sont:

- 1º La révision de la loi électorale du Sénat.
- 2º La convocation de la Haute-Cour.3º Les impôts sur les congrégations.

Le premier point, dit la presse officieuse, est une affaire personnelle entre les deux Chambres, dont le gouvernement n'a pas à s'occuper. Ce raisonnement de Ponce-Pilate pourrait mener le gouvernement un peu loin, mais pour que la loi électorale soit changée, il faut bien des conditions difficiles à réaliser, d'abord le consentement du Sénat, et on ne le tient pas la Chambre elle-même n'est pas enthousiaste de l'élection du Sénat par le suffrage universel.

Le second point concerne la convocation de la Haute Cour; en vérité, les républicains ont autre chose à faire que de rééditer les Coulisses du boulangisme; une édition grand format parlementaire n'amuserait personne et pourrait beaucoup nuire à la République; aussi, à part quelques exceptions, les républicains sont-ils opposés à un procès aussi tapageur qu'inutile. Mais une nouvelle assez étrange se répand : les poursuites seraient réclamées par un boulangiste, M. Laur, le hanneton le plus bruyant de France et de Navarre, M. Laur prétend laver publiquement son innocence calomniée. Si la discussion commence, qui sait comment elle finira? « Un membre de la Droite, dit M. Maret, peut être insolent, et dame! alors on ne peut pas prévoir ce qui se passera. » Si un membre de la Droite peut être insolent, un membre de la gauche peut être provocant, ou maladroit.

Le troisième point vise les réclamations de M. Brisson contre les congrégations : la question est épineuse, les radicaux sont atteints de de la manie persécutrice; de plus, ils voient là un bâton à jeter dans les roues du char ministériel, et si déraisonnables que soient les réclamations de M. Brisson, bien des républicains les soutiendront. Il n'y a pas de sottises que certains d'entre eux ne puissent commettre pour éviter le reproche de cléricalisme.

La situation du Cabinet n'est donc pas aussi brillante qu'on le prétend. Les ministres suivront peut-être le conseil de M. Maret qui leur dit: « Vous avez un moyen bien simple de ne pas tomber, c'est de suivre la Chambre, au lieu de la guider. » Ils ne gouverneront plus, et ne seront que de simples commis avec 60,000 francs d'appointements.

#### LA NOUVELLE LOI MILITAIRE

ET LE VOLONTARIAT

De nombreuses familles regrettent le volontariat d'un an pour leurs fils. Or, ce volontariat existe encore d'après la nouvelle loi, mais à d'autres conditions qu'autrefois. Autrefois, il fallait être bachelier à 21 ans pour ne faire qu'un an de service militaire. Maintenant, il faut être licencié ès-lettres ou ès-sciences ou docteur en droit à 26 ans. Le diplôme de licence est plus difficile à obtenir que celui du baccalauréat, il est vrai. Mais aussi il est plus honorable et il suffit de l'avoir obtenu avant 26 ans.

Au moment où les cours des Facultés vont se rouvrir, nous croyons utile de rappeler aux familles l'article 23 de la nouvelle loi militaire:

- « Art. 23. En temps de paix, après un an » de présence sous les drapeaux, sont ren-
- » voyés en congé dans leurs foyers sur leur
  » demande, jusqu'à la date de leur passage
  » dans la réserve :
- » Les jeunes gens qui ont obtenu ou qui
  » poursuivent leurs études en vue d'obtenir :
  » soit le diplôme de licencié ès-lettres, ès-
- » sciences, de docteur en droit, de docteur en » médecine, de pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, etc.»

Cet article offre aux jeunes gens, amis des lettres ou des sciences, un moyen très honorable de ne faire qu'une année de service militaire. C'est le volontariat acheté, non plus comme autrefois à prix d'argent, 4,500 francs, mais avec un diplôme de licencié ès-lettres ou ès-sciences. Tout jeune homme intelligent et studieux est capable d'arriver à la licence avant 26 ans. Il aura gagné à cette préparation une culture d'esprit qui s'étendra à sa vie tout

De plus, il faut faire remarquer que les futurs professeurs, laïques ou ecclésiastiques, n'ont que ce moyen de se soustraire aux trois années de service militaire et par là d'assurer non seulement leur carrière, mais aussi l'avenir des maisons d'enseignement secondaire.

## Le Comte de Paris en Amérique

On télégraphie de Philadelphie au Figaro:

- « Une réception magnifique a été offerte par le Club des anciens militaires au Comte de Paris et au duc d'Orléans.
- » Le gouverneur de la province, le maire et les autorités municipales assistaient à cette brillante fête.
- » Une foule nombreuse a salué le Comte de Paris de hurrahs répétés.
  - » Les princes se rendent à Washington, où

le général commandant en chef leur offre ce soir un grand dîner.

- » M. le Comte de Paris a reçu du Président de la République des Etats-Unis une lettre des plus affectueuses dans laquelle le Président lui exprime les regrets qu'il éprouve de se trouver absent au moment de son arrivée à New-York.
- » M. Harrisson ajoute que son premier soin sera non seulement de lui annoncer son retour, mais encore d'aller lui rendre visite. »

## DÉPOPULATION

L'Académie de médecine s'est occupée, tout récemment, d'un problème qui préoccupe, à l'heure actuelle, tous les esprits soucieux de l'avenir de notre pays et qui a fait l'objet de nombreux articles. C'est celui de la dépopulation.

A quoi tient-elle? M. Javal déclare que c'est surtout à la diminution volontaire de la natalité. Mais à quoi tient cette diminution volontaire elle-même? M. Javal n'ose pas le dire, et nous l'écrivons pour lui : c'est à la disparition des sentiments religieux.

M. Javal indique d'autres causes. Il lui semble que depuis cent ans un génie malfaisant se soit appliqué à disposer notre législation comme à plaisir pour empêcher les nombreuses familles. Les auteurs du Code civil établissent le partage égal, entre les enfants, de la fortune paternelle, pour diminuer la richesse et la puissance des familles nobles : mais voilà que le noble ne pouvant plus avoir d'aîné n'aura plus qu'un fils. Et les lois fiscales? Les impôts de consommation ne sont-ils pas proportionnels au nombre des bouches? De telle sorte qu'ils sont comme une amende à payer d'autant plus élevée qu'on a plus d'enfants. Dès 1862, Ernest Picard montrait les conséquences funestes de ces impôts indirects, véritables impôts de capitation. Les impôts directs agissent dans le même sens. Les portes et fenêtres sont plus nombreuses si on est beaucoup, le logement qu'on habite est plus grand, il faudra payer davantage pour les patentes. Et la loi militaire? Autrefois, avec le service de sept ans, une famille n'avait qu'un enfant sous les drapeaux, les autres pouvaient se marier; avec le service de trois ans, avec l'obligation pour tous de faire partie de l'armée, la France perdra chaque année plus d'enfants que dans la plus terrible des batailles.

Etudiant ensuite la natalité dans les différentes classes de la société française, M. Javal montre que les familles aisées surtout restreignent le nombre de leurs enfants. Et cela est doublement fâcheux au point de vue social. Supposez un pays où les familles riches sont nombreuses, où les familles pauvres ont peu d'enfants. Toute la jeunesse est instruite, bien élevée, les capacités se multiplient, les arts, les sciences, l'industrie, le commerce progressent chaque jour et la nation florissante et riche s'étend au dehors puissante et admirée.

M. Leroy-Beaulieu écrivait naguère : « Le mal tient à un certain état mental que toutes les idées et institutions tendent à propager ».

Le mal, en effet, est dans les lois, si peu

favorables à la création de nombreuses familles. Il est aussi dans cet état mental créé par l'enseignement officiel; par l'école athée; par l'absence de toute préoccupation supérieure; par l'oubli de la Providence qui « ne laissa jamais ses enfants au besoin »; par la méconnaissance absolue du devoir.

Répétez aux familles, dit M. Javal, le mot des Allemands: « un enfant, pas d'enfant ».

Et cela est vrai. Il faut montrer à tous ce qu'est très souvent l'enfant unique, couvé par sa mère, abrité contre toutes les intempéries et toutes les luttes, incapable de devenir jamais un homme énergique et de valeur. Et il meurt? Plus rien. Il faut faire voir comment le succès couronne à peu près toujours les efforts des familles nombreuses où les aînés aident les plus jeunes. Ceux-ci soutiendront plus tard leurs parents et leur sont, dès aujourd'hui, la meilleure assurance contre la vieillesse.

Pourtant cela ne suffit pas. Il faut invoquer des mobiles plus élevés, de plus sérieuses raisons, et on les trouve dans l'enseignement de l'Eglise.

M. Javal cite une statistique intéressante. Sur dix millions de familles en France, 2 millions 73,000 n'ont pas d'enfants; 4,542,000 en ont 1; 2,660,000 en ont 2; 4,512,000 en ont 3; 937,000 en ont 4; 530,000 en ont 5; 313,000 en ont 6, et 232,000 en ont 7. — M. Javal en tire la conclusion qu'il est urgent de changer les lois et les mœurs.

Mais les lois et les mœurs ne se changent qu'avec les hommes qui les créent. Et ces hommes eux-mêmes ne peuvent devenir meilleurs, ne peuvent passer de l'état d'ignorance à celui de vérité, et de l'oubli du devoir à la pratique, que s'ils sont touchés par la grâce, instruits par l'Evangile, christianisés en un mot.

Et c'est parce qu'on déchristianise la Prance que physiquement et moralement elle est menacée de mourir.

#### INFORMATIONS.

#### PAUVRE CARNOT!

Décidément, les républicains abusent.

Qu'ils tiennent Carnot pour un homme sans génie, passe encore.

Mais lui dire que c'est un Président de raccroc, vrai l c'est trop.

Ne voilà-t-il pas Maret qui fait comme Clémenceau, comme Rochefort, et verse sur la tête du Président les épithètes les moins gracieuses!

« Quant à la fameuse élection à la présidence, dit-il dans le Radical, elle n'a été le résultat d'aucune combinaison, et M. Carnot n'a même été élu que parce que toutes les combinaisons ont échoué. Cette fois, comme toujours, d'ailleurs, depuis vingt ans, la République s'est sauvée toute scule. Elle est malade, elle traverse des crises, mais du diable si un seul médecin peut se flatter de l'avoir jamais guérie. Elle ne doit son salut qu'à la solidité de sa constitution.

Cet infortuné Carnot qui n'a été élu que parce que rien autre ne réussissait! Faute de mieux, crainte de pire.

Et l'on dit aux petits, dans les écoles obligatoire:, que ce qui fait la supériorité de la République sur les autres régimes, c'est que l'on choisit le plus méritant, le plus digne de gouverner le peuple, le plus intelligents etc., etc.

Pauvre Carnot!

#### L'ESPION BONNET.

L'ex-officier Bonnet arrêté à Nancy pour expionnage, ainsi que nous l'avons rapporté, passera vendredi devant le tribunal correctionnel.

On sait maintenant qu'après sa mise en réforme il travailla comme ouvrier typographe à Saint-Marcelin, dans l'Isère. Vers le mois de juillet dernier, il partit pour Lausanne où, disait-il, il avait trouvé un emploi dans une maison de commerce. C'est de Lausanne qu'il partit pour l'Est pour suivre le général de

Une perquisition a été faite par le parquet de Saint-Marcelin chez la mère de Bonnet. On a découvert des lettres écrites en style commercial et signées Brun.

#### LE PRÉFET DE LA SARTHE

Le ministre de l'intérieur vient de statuer sur le cas de M. Lutaud, préset de la Sarthe, qui, à l'occasion de son duel avec M. Villefeu, député, avait été l'objet d'une enquête administrative.

- M. Constans n'a pas voulu placer M. Lutaud dans la position de disponibilité, mais il a décidé son changement de résidence.
- M. Lutaud sera envoyé dans une préfecture moins importante que celle dont il est actuellement titulaire.

#### LE NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE DE PRUSSE

Le Moniteur de l'Empire annonce que le général de Kaltenborn-Stachau est nommé ministre de la guerre en remplacement du général Verdy du Vernois.

M. de Kaltenborn-Stachau est âgé de 56 ans; a été nommé lieutenant en 1854, capitaine en 1865, colonel en 1878, général-major en 1884, En qualité de général-major, il a été placé à la tête de l'état-major de la garde. Il a reçu sa nomination comme divisionnaire en 1888. Il n'a jamais, jusqu'ici, travaillé dans les bureaux de l'administration de la guerre. Il a fait toute sa carrière dans l'infanterie.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 octobre 1890.

Heureusement le gouvernement continue à mener le marché, il achète, sans cela nos rentes continueraient à faiblir. Le 3 0/0 passe de 94.87 1/2 à 94.85; le 4 1/2 0/0 fait 106.65.

Les transactions sur les valeurs de crédit sont également peu nombreuses. Les actions maintiennent leurs prix. Le Crédit Foncier à 4,306, la Banque de Paris à 865, le Crédit Lyonnais à 778, la Société Générale à 500.

Nous conseillons à l'épargne de ne pas se lasser influencer par cette hausse vertigineuse des actions des Aciéries de France, étant donné que c'est là un titre industriel; en admettant même que le dividende de 75 fr. puisse être encore pendant longtemps donné, le cours de 1,400 est plus qu'exagéré. C'est un cours de pure speculation. Il convient également que l'épargne se tienne à l'écart des titres qu'on appelle les chemins de fer secondaires, qu'on leur offre à un prix très exagéré puisque, à un prix moindre, on a plus de sécurité et plus de guanties à acheter des obligations de nos grandes Compagnies et surtout des obligations de Chemins Economiques.

Comme valeur bon marché, la Silver Glance à 25 fr. s'offre à l'épargne avec des garanties qui permettent d'espèrer un revenu plus rémunérateur en exposant moins d'argent. Si les appréciations des ingénieurs compétents ne sont pas exagérées, le prix d'acquisition sera remboursé en un an avec prime de 5 fr.

Le Laurium Grec se demande aux environs de 161.

Les Chemins Economiques font 418.

# NOUVELLES MILITAIRES

LE NOUVEL ARMEMENT DE LA GROSSE CAVALERIE

Les cuirassiers qu'on avait munis de carabines à répétition (système Lebel) viennent de

terminer les expériences dont on les avait charges.

On a pu voir, en effet, ces derniers temps, un détachement de ce corps sortir la carabine dans un fourreau en cuir placé sur le côté droit de la selle et se rendre à des essais de tir.

On assure que les expériences sont concluantes et que le nouvean modèle va être adopté incessamment.

Jusqu'à cette heure, toutefois, le rapport officiel n'a pas encore été rédigé.

A propos de la nomination du nouveau ministre de la guerre en Allemagne, on fait observer que, depuis 1870, l'Allemagne a en quatre ministres de la guerre : le feld-maréchal de Roon, les généraux de Kamecke, Bronsart de Schellendorf et de Verdy du Vernois.

Pendant le même laps de temps, la France a changé vingt fois de ministre de la guerre.

OFFICIERS DÉSIGNÉS POUR SUIVRE LES COURS DES ÉCOLES RÉGIONALES DE TIR

1º Camp de la Valbonne: MM. Martin et Mazerand, du 8º régiment d'infanterie de marine;

2º Camp de Châlons: MM. Sadorge, lieutenant, et Lesebvre, sous-lieutenant, du 5° régiment d'infanterie de ma-

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

# École de cavalerie de Saumur

#### ÉTAT-MAJOR

Jacquemin, général, commandant l'École, Hôtel du commandement.

Belbèze, lieutenant-colonel, commandant en second, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 21.

Ginet, major, rue Cendrière, 9.

Odent, chef d'esc.; rue de Bordeaux, 13. Yvert, médecin-major de 4re classe, rue de la Petite-Bilange, 34.

Logeay, vétérinaire-principal, rue de Lorraine, 32.

Paret, chef d'escadrons, directeur des études, Grand'Rue, 2.

Géraud, méd.-maj., rue de Bordeaux, 13. Durel, capitaine, directeur de l'Arçonnerie, rue de la Maréchalerie.

Gillet, capitaine, sous-directeur des études, rue des Boires, 25.

Dangel, vétérinaire en premier, rue du Puits-Cornélis, capitaine adjudant-major, rue Pa-

Buhecker, capitaine adjudant-major, rue

Chanzy, 27. Jannot, médecin aide-major de 1re classe,

ruelle des Boires. Joyeux, vétérinaire en second, rue Saint-Nicolas, 98.

Professeurs

De Place, capitaine, rue Maremaillette, 12. Picard, capitaine, rue de Poitiers, 43. Lux, capitaine, rue des Saulaies, 18. Bourier, capitaine de télégraphie militaire. petite rue Fardeau.

#### Instructeurs

De Monhoudou, capit., rue de Lorraine, 24. Caruel, capitaine, rue de Bordeaux, 38. Moret, capitaine, rue de Poitiers, 35. De la Pointe, capitaine, rue du Temple, 29. Gouzil, capitaine, rue des Païens, 10. De Mondonville, capitaine, rue Saint-Nicolas, 83.

De Boisanger, capitaine, rue d'Alsace, 2. De Mareuil, capitaine, quai du Marronnier. Richard, capitaine.

Instructeurs d'équitation

De Canisy, écuyer en chef, r. des Païens, 13. Domenech de Cellès, capitaine, villa Lehou, au Chardonnet.

Mahot, capitaine, rue de Bordeaux, 37. Du Plessix, capitaine, rue de Poitiers, 48. Voisin, capitaine, rue de la Chouetterie, 43. Tampé, capitaine, villa du Chardonnet. De Ouincey, lieutenant, rue de la Maremaillette, 12.

Champion, lieutenant, rue du Puits-Tribouillet, 6.

L'Hotte, lieutenant, rue Fardeau, 26.

De Montjou, lieutenant, rue de Lorraine, 34. Morgon, lieutenant, rue du Puits-Tribouil-

#### Remonte

Robin, capitaine, au Pont-Fouchard, maison

De Beaurepaire, lieutenant, rue Saint-Nicolas, 85.

#### Administration

Defait, sous-intendant, pl. Dupetit-Thouars, 7. Legier, capitaine d'habillement, rue de l'Hermitage, 2.

Bréchoux, capitaine-trésorier, au Château. Gibart, lieutenant porte-étendard, rue Haute-Saint-Pierre, 1.

Anselin, lieutenant, adjoint au trésorier, au Pont-Fouchard.

MM. Besnard, bibliothécaire; Rivière, Dupont, Fischer, Rousseau, commis principaux; Cochet et Pochard, commis de 2º classe; Cerclais, commis de 3º classe; Minguet, commis de 4e classe.

#### Cours 1890 - 1891

#### LIEUTENANTS D'INSTRUCTION

#### CUIRASSIERS

MM. du 4º régiment. Limbourg, Teillard Raneilhac de du 9 Chazelles, du 10. Ducel,

MM.			199	
Secrettand,	du	4 er I	égimen	it.
De Lafond,	du	4.		
Faure,	du	7.		
De Lambilly,	du	9.	-	
De Lacoste de Belcastel,	du	10.	-	
Wimpffen,	du	12.	-	
Delorme,	du	14.	11-11	
Rozat de Mandres,	du	16.	-	
Simon,	du		-	
Peting de Vaulgrenant	du	18.		
De Vezy de Beaufort,	du	19.	11-1	
Ruffier d'Epenoux,	du	20.	-	
Dugard,	du	21.	-	
Meunier,	du	22.	-	
Jeauffreau de Lagerie,	du	25.		
Blanc,	du	26.	-	
Jochaud du Plessix,	du	27.	11-	
De Tessières de Blanzac	, du	28.	-	

#### CHASSEURS

MM.			
Noblemaire			e cavalerie
De Lestrange,	du	5.	régiment
Destresse de Lanza	ic de		
Laborie,		3.	_
Baille,	du	4.	-
Giraud,	u u	8.	11 -
Rey.	du 4		-
De Maistre,	du 1	3.	-
De Barry,	du 1	3.	
Goussot,	du 9	20	
Caubert	du 2	24	-

#### HUSSARDS

Dauphin de Verna,	du 3° 1	régiment.
Chassot,	du 4	-
Duvigneau,	du 6.	THE REAL PROPERTY.
Du Peloux,	du 8.	_
Bastien,	du 10.	-
Vieillard,	du 11.	-
Do Longo	dn 49.	

#### CHASSEURS D'AFRIQUE

Raynal,	du	1 er	régiment.
Langlois,	du	3.	_
Ducreux,	du	4.	MIE III
Dangeville,	du	5.	00
Henry,	du	6.	-

#### LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

MM. Solomiac, du 14 bataillon de forteresse. Geiger, du 25 régiment. Pierre, du 14 régiment. Toupnot, du 1° régiment de pontonniers. Manteau, du 17 régiment. Daroque, du 24 régiment. Maucorps, du 26 régiment.

Turpin, du 28 régiment. Dorneau, du 36 régiment.

Roesch, du 1<sup>er</sup> régiment. Prudhomme de la Boussinière, du 7 rég. Grant de Luxolière de Bellussière, du 33

Cantineau, du 15° régiment. Ducros, du 6 régiment. Benedittini, du 3 régiment. Léger, du 28 régiment. Chabana, du 19 régiment. Massin, du 37 régiment. Boisseuil, du 34 régiment. Lizé, artillerie de marine. Malassagne, du 2º régiment de génie.

## OFFICIERS-ÉLEVES

De

MM.
D'Ozouville.
Lavergnolle.
De Tilière.
De Brémont.
Dommanget.
Paris.
De la Besse.
De Ricaumont.
De la Vergne.
De Chalain.
Soulé.
Demonchy
Legendre (Elysée).
Buissot.
De Bonnefoy,
De Brignac
De Plœuc.
De Barbançois.
De Breuille
De Champsavin.
Blavier.
Cabarrus.
Constantin.
Brice.
De Montlivault.
De Monval.
Dupuy.
Blin.
De Bridieu.
De Montaigu.
Thomas (Joseph)
Le Masson.
Blachère.
De Bournazel.
De Lustrac.
De Monlauzan.
De Ravinel.
Haas. De Prévoisin.
Gasser.
Gasser.

#### AIDES-VÉTÉRINAIRES STAGIAIRES

MM. Mourot (Charles-Gilbert-Fernand). Le Calvé (Jules-Yves-Marie). Gacon (Louis-Victor). Nicolas (Eugène). Gatinaud (Jacques-Henri). Huber (Antoine-Lucien). Largillière (Edouard-Homère-Eloi). Lamaysounoube (Jean-Baptiste-Nicolas). Morel (Gustave-Georges-Edmond). Puissigur (Raymond-Jean-Marie). Cordonnier (Jacques-Abel-Edmond). Clerget (Etienne-Théophile). Calas (Germain-Joachim). Dufour (Etienne). Grandmougin (François-Auguste). Barrué (Jean-Pierre-Charles-Georges). Biessy (Pierre-Joseph). Jacquin (Alexis-Joseph). Pradelle (Louis-Marius). Gin (François).
Brigault (Charles-Alexis-Honoré).
Fourcy (Albert-Emile-Joseph). Seyller (Lucien). Watremez (Georges). Bouchy (Jules-Pierre). Ecaruot (Jean-Marie-Georges). Pécheteau (Louis-Paulin). Payrou (Pierre-Jacques-Sylvestre). Fourcade (François). Buffard (Michel).

## SOUS-OFFICIERS

Moog, maréchal des logis chef au les régiment de cuirassiers. Petyst de Morcourt, maréchal des logis au 5 régiment de cuirassiers. Jory, adjudant au 6 régiment de cuiras-

Grandjean, maréchal des logis au 6º régimen de cuirassiers. Revon, maréchal des logis chef au 6º régr

Godard, maréchal des logis chef au 7 régiment de cuirassiers. Viali, adjudant au 8 régiment de cuiras ment de cuirassiers.

Durant de Saint-André, adjudant au 10 régiment de cuirassiers. Hubert, maréchal des logis chef au 10 régi-De Lestrange, maréchal des logis au 11º rêment de cuirassiers.

Bertrand, maréchal des logis chef au 12º regiment de cuirassiers. giment de cuirassiers. Humbert, maréchal des logis chef au 1º ré-

giment de dragons.

Le Myre de Vilers, maréchal des logis che au 2 régiment de dragons. Magnier, maréchal des logis chel au 2 régi-

De Boussiers, adjudant au 3 régiment de ment de dragons. Picaud, maréchal des logis chef au 3: régi-

ment de dragons.
D'Hautpoul, maréchal des logis au 3. régiment de dragons.

Brac de la Perrière, maréchal des logis che

au 4° régiment de dragons. De la Cour, du 5° régiment de dragons.

Lapierre, adjudant au 6 régiment de dragons. Müller, maréchal des logis chef au 8 régi-

ment de dragons. Espagne, maréchal des logis au 8 régiment

De l'Escaille, maréchal des logis au 12º régiment de dragons. Desvignes de Surigny, maréchal des logis au

13 régiment de dragons. Aupepin de Lamothe-Dreuzy, maréchal des

logis chef au 43° régiment de dragons. Rey, maréchal des logis chef au 40° régi-

ment de dragons. Carayon, maréchal des logis chef au 16° régiment de dragons.

Le Conte, adjudant au 19 régiment de dra-Deschamps, maréchal des logis au 20 régi-

ment de dragons.

Suchot, maréchal des logis au 20° régiment Germain, adjudant au 21 régiment de dra-

gons.
Millot, maréchal des logis chef au 24 régi-

ment de dragons. De Sèze, maréchal des logis au 24° régiment de dragons.

Georges de Lemud, maréchal des logis au 25 régiment de dragons. Lecointre, maréchal des logis au 25 régi-

ment de dragons. Cayol, maréchal des logis au 25 régiment

de dragons. Bernard de Dompsure, maréchal des logis

chef au 26 régiment de dragons. De Cambourg, maréchal des logis chef au 27° régiment de dragons.

Durrieux, maréchal des logis chef au 27 régiment de dragons.

Fugit, maréchal des logis chef au 28 régi-Pertusier, adjudant au 28 régiment de dra-

Morestin, maréchal des logis chef au 1er régiment de chasseurs.

Cavayé, maréchal des logis chef au 1er régiment de chasseurs.

De Bigot, maréchal des logis au 1er régiment

Carré de Lusançay, maréchal des logis chef au 2º régiment de chasseurs. Pucheu, adjudant au 5 régiment de chas-

Piettre, maréchal des logis au 6 régiment de chasseurs.

Du Bay, maréchal des logis an 7 régiment de chasseurs.

De Clermont-Gallerande, maréchal des logis chef au 7° régiment de hussards. De la Saussaye, adjudant au 10 régiment

Léridon, maréchal des logis chef au 40° régi-

ment de chasseurs. Husson de Sampigny, maréchal des logis au

11 régiment de chasseurs. Frénais de Coutard, adjudant au 41 régiment de chasseurs.

Loche, maréchal des logis au 12 régiment

Poinsot, maréchal des logis au 12 régiment de chasseurs. De Laurens de Saint-Martin, maréchal des

logis au 12 régiment de chasseurs. De Masin, maréchal des logis chef au 12. régiment de chasseurs.

De Leusse, maréchal des logis chef au 14. regiment de chasseurs. Gabet, maréchal des logis chef au 18 régi-

ment de chasseurs.

Jaillard de la Marronnière, maréchal des logis chef au 20 régiment de chasseurs. Albaret, maréchal des logis au 1er régiment

D'Arcy, maréchal des logis au 1er régiment

de hussards. Barbara de la Bellotterie de Boissezon, maréchal des logis au 1er régiment de hussards. De Guirard de Montarnal, maréchal des logis

au 2 régiment de hussards. De Froissard-Broissia, maréchal des logis

fourrier au 9 régiment de hussards. Le Guay, maréchal des logis chef au 12° régiment de hussards.

Béraud, du 1er régiment de chasseurs d'A-De Galliffet, maréchal des logis chef au 3

régiment de chasseurs d'Afrique.

Pagès, maréchal des logis au 3 régiment de chasseurs d'Afrique.

Pauly, maréchal des logis fourrier au 3 régiment de chasseurs d'Afrique.

De Sinéty, maréchal des logis au 3 régiment de chasseurs d'Afrique.

Dumord, maréchal des logis au 4 régiment de chasseurs d'Afrique.

Dumord, maréchal des logis au 4 régiment de chasseurs d'Afrique.

Vergne, maréchal des logis au 6 régiment de chasseurs d'Afrique.

Cammartin, du 1er régiment de spahis.

Miloud ben Daoud, du 1er régiment de spahis.

D'Avout, maréchal des logis, sous-instructeur adjoint à l'École spéciale militaire.

Bouchet Rivière d'Arc, maréchal des logis, sous-maître de manège. Ecole supérieure de

sous-maître de manège, Ecole supérieure de

Tartinville, maréchal des logis sous-intruc-teur adjoint à l'Ecole spéciale militaire.

MISE EN ROUTE DES JEUNES SOLDATS

Les jeunes soldats de la classe 4889 seront mis en route le mardi 11 novembre prochain.

DISTINCTION HONORIFIQUE

Par décision du 4 octobre courant, et sur la proposition de M. le Préfet de Maine-et-Loire, M. le Ministre de l'intérieur a accordé, en récompense de sa belle conduite, une mention honorable à M. Papillon-Lambert, receveur central de l'octroi de Saumur.

THÉATRE DE SAUMUR

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir jeudi qu'a lieu la représentation donnée par Mme Jane May. Gentil Bernard obtient un succès que la presse ratifie d'une façon unanime. A Tours, à Poitiers, tous les journaux encensent la gracieuse artiste et l'invitent à

Nous espérons que Mas Jane May obtiendra le même succès à Saumur.

#### Bohémien assassin

L'arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire est malheureusement arrivé trop tard pour le sieur Auguste Guiocheau, de Varrains.

Hier matin, cet honorable cultivateur aperçut sur la route de Saumur une voiture de bohémiens, et, dans sa vigne qui borde cette route, un particulier qui ne se cachait nullement pour couper la vendange. Guiocheau s'avança vers cet étranger, et lui demanda simplement qui lui avait permis de couper ce raisin. Pour toute réponse, le saltimbanque, qui avait dans les doigts un coup de poing américain, se rua sur Guiocheau et l'étendit inanimé sur le sol. Il avait le crâne fendu.

Heureusement, deux habitants de la route de Varrains, MM. Ribot et François Peltier, accoururent au secours de Guiocheau et parvinrent à se rendre maîtres, non sans peine, du brutal voleur. Ils l'ont garrotté et amené à la gendarmerie de Saumur.

MM. les docteurs Renou et Perreau ont été appelés à donner leurs soins au malheureux Guiocheau, dont l'état est des plus alarmants.

Il est âgé de 34 ans environ et a quatre enfants en bas âge.

Cette lâche agression doit apprendre aux campagnards à se tenir toujours sur la défensive vis-à-vis des nomades; à ne les aborder que munis de bons gourdins et à les maintenir à distance respectueuse. Il appartient également à la gendarmerie de faire filer tous ces voyageurs au plus vite, si l'autorité veut éviter des représailles toujours fâcheuses, mais qu'elle ne saurait trouver bien repréhensibles.

Nous apprenons que le malheureux Guiocheau a succombé hier soir.

Ambillou. - Accident. - Samedi, dans la matinée, la femme Boutin alla chercher une brassée de choux. Elle passa dans un champ où ses vaches paissaient.

Une de ces bêtes, que l'odeur des choux attirait, s'avança à différentes reprises vers la femme qui la repoussait. Tout à coup, la vache s'élança sur M<sup>me</sup> Boutin, lui donna un violent coup de corne qui la renversa. A ses cris, son mari et sa fille arrivèrent.

Comme elle perdait beaucoup de sang, ils jugèrent à propos de la laisser sur place, en attendant l'arrivée d'un médecin. Le docteur Fournier, de Brissac, prévenu, arriva aussitôt. Il fit transporter la blessée chez elle et constata que le coup de corne avait fait une blessure de cinq à six centimètres en largeur et en longueur. Heureusement, les intestins n'ont pas été atteints. Le docteur n'a pu se prononcer sur la gravité de cette blessure.

Martigné-Briand. — Un vol de 600 fr. a été commis la semaine dernière au village de Maligné, commune de Martigné-Briant, chez une vieille fille, nommée Jeanne Lhumeau, qui avait économisé cette somme sou par sou, depuis de longues années.

Le voleur ne devait pas être étranger à la localité et devait connaître parfaitement la maison, car il n'a rien dérangé dans l'armoire où était placé l'argent; il n'a pas tout pris, laissant environ 400 fr. en pièces de 5 fr. Les 600 fr. dérobés étaient composés de pièces d'or.

VIHIERS. — Un incendie, que l'on croit avoir été allumé par un malfaiteur, a détruit, la semaine dernière, une ferme et toutes les récoltes engrangées, sur le domaine de Tirpoil. Les bâtiments de la ferme étaient assurés; mais les récoltes ne l'étaient pas en totalité. On estime à 2,000 francs la perte qui en résultera pour le fermier.

#### Congrès des jurisconsultes catholiques A ANGERS

Avant-hier matin, à 8 heures, a été célébrée, dans la chapelle privée de l'Internat catholique, une messe du Saint-Esprit, à laquelle assistaient la plupart des congressistes.

A 10 heures, avait lieu, dans le grand amphithéâtre de la faculté de Droit, la séance d'ouverture. Etaient présents la plupart de MM. les doyens et professeurs des facultés d'Angers, M. le doyen Gavouyère, MM. Perrin, Lucas, René Bazin, Buston, etc. M. Théry, de Lille; beaucoup d'avocats du barreau d'Angers, entre autres M. Affichard, M. Raffier-Dufour, etc.

Mgr Freppel, en ouvrant la séance, fait connaître que M. Lucien Brun est empêché de prendre part aux travaux du congrès par un état de souffrance que le voyage a rendu plus pénible. Il a dû, à son grand regret, repartir à peine arrivé. Monseigneur regrette profondément cette absence et il ne doute pas que toute l'assemblée s'associera aux sentiments de sympathie qu'il envoie au vaillant orateur.

Monseigneur ayant alors déclaré le congrès ouvert, prononce un discours sur la question sociale. M<sup>gr</sup> Freppel a très nettement critiqué et repoussé le socialisme d'Etat. Il est, a-t-il dit, une inspiration du despotisme protestant. et la raison le condamne, non moins que les principes de la saine philosophie. Le vrai socialisme est dans la pratique des devoirs formulés dans l'Evangile et enseignés par l'Eglise; la question sociale doit être résolue par la pratique de la charité, dans la liberté, qui laisse entières les responsabilités.

Aprés cette éloquent discours, qui a pris toute la séance, le congrès se forme en commission et s'ajourne à 3 heures pour entendre un discours de M. Théry, professeur à la Faculté de Lille.

#### LA MENDICITÉ DANS LES CAMPAGNES

Sous ce titre, l'Union de l'Ouest publie la lettre suivante:

« Monsieur le Rédacteur en chef,

» Permettez-moi de faire connaître à M. le Préfet de Maine-et-Loire la note ci-jointe, relative à la mendicité:

» Monsieur le Préfet,

» Le Conseil général a voté 17,000 francs pour l'extinction de la mendicité. Malgré cela, nos campagnes sont journellement sillonnées par des mendiants vagabonds qui envahissent nos maisons et nos fermes, suppliants ou menaçants, selon l'endroit où ils se trouvent et les personnes qui sont devant eux.

» L'abus de cette mendicité vous a été signalé, Monsieur le Préfet; vous y avez répondu en termes qui en déploraient la gravité. Cet état de choses ne cesse point et il serait urgent d'y apporter remède.

» Le tribunal de Segré, dans son audience du 20 septembre dernier, vient, par une juste sévérité, de condamner à la peine de la prison, qui varie de vingt-quatre heures à trois mois, dix mendiants, qui ont été arrêtés dans les communes de Sceaux, Candé, Pouancé, Champigné, Segré, Chemiré, se livrant à la men-

» Il me semble que la fermeté du tribunal de Segré devrait être imitée dans nos autres arrondissements et que, si la répression du vagabondage n'était pas complète, elle serait

gravement atténuée, si ce bon exemple était

» Un habitant des environs d'Angers. »

On annonce le prochain mariage du vicomte Alfred de Richemont, fils du vicomte de Richemont et de la vicomtesse née de Renty, avec Mile Marthe Peltier, appartenant à l'une des plus anciennes familles de l'Anjou.

#### DE LA ROCHELLE A PARIS

L'administration des chemins de l'Etat a décidé l'établissement d'un service qui mettra en communication directe La Rochelle avec Paris, par Breuil-Barret et Thouars sans passer par Niort. Il s'agit de tirer parti de l'ouverture récente du bassin de la Pallice.

## Théâtre de Saumur

JEUDI 9 Octobre 1890

# GENTIL-BERNARD

Pièce en 3 actes, mêlée de chants, par Dumanoir et Clair-ville, musique d'Eugène Déjazet. Mme JANE MAY remplira le rôle de Gentil-Bernard.

A CE SOIR!

Folie-vaudeville en 1 acte et 3 tableaux, musique de MM. VASSEUR, CH. LECOQ, LACOME, etc.

Mme Jane May remplira le rôle d'une Ouvreuse à la On commencera par UNE FEMME NERVEUSE,

comédie en 1 acte, de M. Louis Duruy.

#### MARCHES

CHOLET, 4 octobre

Froment, 1re qual., l'hect., 1850. - Avoine, l'hect., 7 75. — Pain, 1<sup>re</sup> qual., le kil., » 42. — 2<sup>e</sup> qual., les 6 kil., 2 fr. — Pommes de terre nouv., l'hect., 3 fr. — Haricots, l'hect., 18 50. — Beurre, le 1/2 kil., 1 10. — Œufs, la douz., » 90. — Bœuf, le kil., 1 40. — Veau, 4 60. — Mouton, 2 fr. — Porc, 4 40. — Foin, les 100 kil., 4 50. - Paille, les 100 kil., 3 50. — Bois de chauffage, le stère, 14 fr.

#### NANTES, 3 octobre

Blé du pays, 23 75 à 24 fr. sans changement, tendance calme; seigle, 15 fr.; avoine, soutenue, de 16 50 à 16 75; sarrasin, soutenu, à 12 50; fèves, 15 fr.; orge, affaires limitées, de 15 50 à 20 fr.; remoulage, 13 25; son, 11 25 les 100 kilogrammes.

### BOURSE DE PARIS

Du 8 Octobre 1890 3 0/0. . . . . . . . . . . . . 3 0/0 amortissable.... 4 1/2. . . . . . . . . .

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux obtiennent mille. guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades Mahon à Saumur, à la pharmacie Perrin. - Paris, rue Rivoli, 30.



#### ÉPICERIE CENTRALE 28, Rue Saint-Jean, Saumur

Malgré la hausse existant sur la bougie, nous vendons toujours

Bougies Arc-en-Ciel .... le paquet

Génie extra..... Double pression... Triple pression bougie An-Par 5 kil. en sortie, remise des droits.

Huile épurée Carcel qualité extra, le kilog., 90 c. Chandelle épurée perfectionnée, le paquet, 2 k. 430 4.95.

PAUL GODET, propriétaire-geran-

# L'EAU DE SUEZ

est le SEUL et UNIQUE Dentifrice
QUI SUPPRIMIE
INSTANTANÉMENT « pur TOUJOURS »

remacte. Parjumerie, etc. — Brochure explicative

MAUN DE DE L'EXTRACTION

L'AURIFICATION

EN PROPERTIES DE L'AURIFICATION

EN PROPERTIES DE L'AURIFICATION

ÉPICERIE PARISIENNE

RUE d'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

IMBERT ET FILS

Collation des enfants, la boite de 21 et 44 tablettes..... 1.80

Chocolats et Cacaos Félix Potin. - Chocolats et Cacaos d'Aiguebelle.

CHOCOLATS IMBERT

Nº 1, bonne qualité, 1/2 kil 1.20 | Nº 4 - supérieur, - 1.80

2 fr.

2 fr.

Cie Coloniale, — 2 fr. 50 —

marqué 2 fr. le 1/2 kil....

DEPOTS: Dans toutes les principales Maisons de Pharmacie. Parfumerie, etc. - Brochure explicative envoyée france sur demande - Adresse de H. Suez., Bue Frony (Pare Monceau), PARIS Depòt à Saumur, chez M<sup>mc</sup> DECARD, 55, rue Beaurepaire; MM. H. MACHET, coiffeur-parfumeur, rue d'Orléans, 3; DAUBIGNY, parfumeur, 37, rue d'Orléans; BOUCHET, coiffeur-parfumeur, 2, rue Saint-Jean, etc., etc.

Étude de M° LE BARON, notaire à Saumur.

## A VENDRE

à l'amiable

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

LA BELLE

## Propriété de Villeneuve

Commune de Souzay,

Comprenant : Château , Dépendances, Jardins et Vignes de crus renommés.

S'adresser à M. Taveau, expert à Bagneux, ou à M° Le Baron, notaire.

Voir, pour plus de détails, les affiches apposées. (597)

Étude de M° LECOMPTE, notaire à Brézé.

#### A AFFERMENTER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1891

# Moulin de Baffou

Situé commune de Brézé, alimenté par le canal de la Dive et le ruisseau de la Petite-Maine.

Monté à 3 paires de meules, ce moulin peut travailler pour le commerce.

Très belle situation à proximité de la gare de Brézé.

S'adresser à M. Epoudry, régisseur de M. le marquis de Brézé, ou à M° Lecompte, notaire.

# A louer à Reims

Établissement complet pour commerce de vin de Champagne. Caves, cellier et habitation pour 3,000 fr. l'an.

S'adresser à M. BRISSET-FOSSIER, à Reims.

#### ANTE

# A l'occasion de la Toussaint

LA MAISON

MARTINEAU - DOC

41, RUE D'ORLÉANS

Saumur

Prévient sa nombrense clientèle qu'elle vient de recevoir un grand assortiment de couronnes funéraires en tous genres, aux prix les plus réduits, et défiant toute concurrence.

ÉTALAGE TOUS LES JOURS

# A LOUER MAISON ET MAGASIN

Rue Nationale,

Comprenant: 1er et 2e étage, cour, cave, grenier, buanderie, etc. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M° MARCOMBRE, huissier à Saumur.

#### VENTE MOBILIÈRE

Par suite de faillite.

Le DIMANCHE 12 octobre 1890, à une heure, à Souzay, en la demeure du sieur Rousse, restaurateur, M° MARCOMBRE procédera à la vente aux enchères publiques des effets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite dudit sieur Rousse.

On vendra notamment:

Billard, meubles de toutes sortes, vins, liqueurs, huit chiens, etc.

Au comptant, plus 10 0/0.

CLERC Un notaire de l'arrondissement de Saumur demande un principal Clerc capable. — S'adresser au journal. (704)

# La Pât se vend dans Vérita Seul Dente

Chocolat Menier,

Poulain,

Nº 2, santé surfin,

Nº 3 vanillé (recommandé)

du Planteur, -

- 4.50
- 4.60
No 5 double vanille,
Remise de 5 010 par 5 kilos
(sauf nos 1 et 2).

SE VEND DANS TOUTES LES BONNES MAISONS ET AU DÉPOT DE LA

Véritable EAU de BOTOT Seul Dentifrice approuvé par l'ACADEMIE de MÉDECINE de PARIS

17, Rue de la Paix, PARIS.

#### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place de la Bhange, Saumur

# PILLET - BERSOULLE, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Accords, Réparations, Echanges et Locations de Flanos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1<sup>re</sup> qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

# TEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUE

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

# CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

#### LIGNE DE L'ÉTAT

	PA	RIS —	SAUM	UR —	BORD	EAUX			
STATIONS	Mixte) matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn, matin	Omn. soir	Expr.	Expr.	Omn. soir
Paris Chartres Château-du-Loir Noyant-Méon Linières-Bouton Vernantes Blou Vivy S AUMUR (Orl.) (arrivée) (départ) Nantilly (arrivée)	6 » 10 13 11 20 11 29 11 43 11 54 12 2 12 15 12 23 12 31			7 55 9 34 12 22 1 5 3 3 4 38 1 44	1 58 3 8 3 17 3 30 3 41 3 49 4 2	6 35 7 40 7 49 8 3 8 10 8 17 4 8 29 8 34	9 41 12 28 1 13 " " 1 48 1 54	8 30 10 12 1 8 "" " " 2 22 2 28	11 25 1 23 4 51 5 54 6 44 6 24 6 31 6 53 7
SAUMUR (Etat) (arrivée) (départ) Nantilly (départ) Chacé-Varrains Brézé-Saint-Cyr Montreuil-Bellay Thouars Niort Saintes Bordeaux		8 31 8 37 8 47 9 1	10 4/ 10 52 11 11 24	2 15 2 44	5 51 8 49 11 59	8 30 8 43 9 8 49 7 8 56 7 9 14 1 9 40 2	» » 2 25	3 28 5 20 7 53 11 13	8 14 11 40 2 22 4 54

STATIONS	Mis		Mix	te	Mi	tin	Exima	pr.	Min 80		On	in.	Mi	xte ir	Expr. soir		pr.
Bordeaux Saintes Niort Thouars Montreuil-Bellay Brézé-Saint-Cyr Chacé-Varrains Nantilly (arrivée) S A U M U R (Etat)	5 8 9 9 10 10	25 35 40 59 11 16	6 7 7 7	5 57 18 27 32	7 9 12 Mi:	12	5 9 10 12 1	40 9 51 45 7	1 2 2 2 3	35 37 51 58 3	811245555	20 39 5 15 16 24 29	5589999	13 35 40 41 50 55	8 10 10 10 10 32	10	40 30 46 15
(arrivée) (départ) Nantilly (départ)	10	22	7 7 7	45 25 36	11 11	25 36	,	,	3 2 3	13 52 4	5 5 5	42 20 31	10	3	» »		
SAUMUR (Orl.) (arrivée) (départ) Vivy			7 7 8 8	47 57 11	11 11 12 12	44 54 10 19		34 39	3 3 3 3	12 16 28 36	5556	39 43 57 6	0		10 59 11 7	11	46 53
Blou Vernantes Linières-Bouton Noyant-Méon			8 8 9	33 46 1	12 12 12	33 45 58	2	15	3 3 4	47 58 10	6 6	19 31 45			» » 11 44		
Château-du-Loir Chartres Paris			10 2 5	22 47 50		4	5 7	55 56 30 oir	9	22 26 50 oir	7 12	58 4 27		oir	12 33 3 26 5 10 matin	5	

	SAUM	UN -	PUNI-	BOULET C			
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn.	Mixte
Saumur Port-Boulet Chinon	7 52 8 40 9 4	12 20		Chinon Port-Boulet Saumur	7 41 8 10 9 4	4 34 4 56 7 6	9 5 9 45 10 32
	THE RES	SAUM	UR —	BOURGUEIL			l ton
						THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN	45.1
STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn.	Omn.

STATIONS		Mix					ir	oir	s
Poitiers Moncontour Loudun Montreuil (ar.) — (dép.) le Vaudelnay Baugé Doué Martigné Angers	50 2 14 22 45 12	9 9 9 10	5 41 42 19 27 39 51 58 20 45 tin	3 4 4 5 6 7 10	45 47 39 21 20 46 30 46 5	4 5 5 5 5 7	56 35 59 10 21	30 43 56 5 30	Ang Mari Dou Baug le V Mon Lou Mon Poit

STATIONS		nn. tin						in.		in.
Angers	4	40			7	30	11	48	6	30
Martigné	6	1	8	26		m	1	12	8	4
Doué	6	24	8	55		54	1	35		13
Baugé	6	32	9	5	12	16		44		28
le Vaudelnay	6	39	9	13	12	34		51	8	37
Montreuil (ar.)	6	48	9	26	12	51	2	1	8	54
— (dép.)	7	38			1	26	2	21	9	17
Loudun	8	24			4	14	3	10	10	14
Moncontour	8	56			6	10	3	43	10	49
Poitiers	10	33			10	40	5	22	12	17
	ma	tin			80	ir	S	oir	ma	atin

# ligne d'orléans

STATIONS	Dir mix so	te	Om mix ma			-17	On mi: ma	xte	On mi: so	xte	Ex		Omn. mixte soir	soir
Nantes	11	55				25	_	55	12	119	3	10	anie.	7 35 soir
	ma	tin	ma	tin	ma	tin	ma	tin	80		12	W	SOIF	9 35
Angers	2	19	6	30	10	29			2	57	5	10		10 1
La Ménitré	2	52	7	10	10	51	12	37	3	42			6 10	
Les Rosiers			7	19	10	58		46	3	52			6 32	003
St-Clément			7	26	М.,	1	12	53	3	59			6 41	
St-Martin			7	33	10	DC	12	59	4	7	J	La	6 58	10 94
Saumur ar.	3	22	7	46	11	13	1	11	4	20	5	53	0 00	40 30
_ dt.	3	26	7	52	11	16	1	15	4	31	5	56	7 21	100
Varennes			8	5	11	26	1	27	4	45	12	100	7 39	un 50
Port-Boulet	3	50	8	20	11	35	1	38	5	1	6	13	8 30	11 18
Langeais	4	23	8	59	11	55	2	12	5	46		35		44 48
Tours arr.	5	2	9	42	12	33	2	51	6	35	7	14	9 52	
Paris arr.		39			4	48	10	46	2	35	11	58	2202	matin
	_	tin	ma	tin	1 30	oir	SC	ir	ma	tin	S	nr	soir	

matin	mat	in l	80	ir l	50	ir l	mai	ın!	So	H.	5011	CATTE OF
			0.1	***	TID		AN	CE	25		NANTE	Direct
STATIONS	Exp	r.	Om	n. kte	Om mi:	in.	ma	in.	ma Ex	tin	Omn. mixte matin 9 10	mixte
Paris	8 ma	35 tin	9 ma		11 ma	tin	12 ma	tın	SO		soir 5 25	soir
Fours Langeais	1 2	<b>2</b> 3 13	5 5	43	8		10	39	2333	53 30 50	. 0	9 30
Port-Boulet Varennes	2	38	6	20 32	8	39 51	12 12 12	11 22 33	A.	5	6 54	10 19
Saumur (arrivée) — (départ)		57 3	6 6	45 52	9	12 26	12 12	39	14	9	7 25	
Saint-Martin Saint-Clément			77	6 13 21	_	33		57	4	25	7 32 7 39	44 43
Les Rosiers La Ménitré Angers (arrivée)	3 3			32	10000		1	13 54	4	32 57	8 32	11 53
Angers (arrivée) Nantes (arrivée)	5	55			1	51 oir		38 oir	6	oir	SOIT	soir

	S	AUMU	R —	LA FLÈCH	watin matin	50H
Saumur Vivy Longué Jumelles Baugé Clefs La Flèche	matin 5 30 5 43 5 55 6 7 6 22 6 39 6 52	soir 1 15 1 35 1 56 2 18 2 44 3 12 3 30	soir 7 20 7 34 7 48 8 1 8 19 8 38 8 52	La Flèche Clefs Baugé Jun elles Longué Vivy Saumur	7 15 10 25 7 31 10 46 7 52 11 13 8 9 11 32 8 24 11 51 8 37 12 14 8 50 12 30	4 30 5 5 5 5 5 5 5 5 5